



## ÉLECTIONS SCOLAIRES 2014 : 3 POSTES EN ÉLECTIONS ET 6 CANDIDATS ÉLUS SANS OPPOSITION

Amos, 28 septembre 2014 – Tous les électeurs de l'Harricana iront aux urnes le 2 novembre prochain pour élire un président ou une présidente. De plus les électeurs des circonscriptions 2 et 5 devront choisir un commissaire pour les représenter.

### Les postes en élection

En effet, après la période de mise en candidature, madame Annie Quenneville et monsieur Martin Roy convoitent la présidence. À la circonscription 2 (Berry, Saint-Félix-de-Dalquier, Saint-Dominique-du-Rosaire, Lac-Chicobi (partie) et Amos (partie); messieurs Denis Coutu et Denis Pearson briguent ce siège de commissaire. Pour leur part, mesdames Lyne Brousseau et Maude Gagnon se présentent à la circonscription 5 (Saint-Mathieu-d'Harricana, La Motte et Amos (partie).

### Les 6 commissaires élus sans opposition

D'abord, pour la circonscription 1 (Sainte-Gertrude-Manneville, Trécesson, Launay, Preissac et Lac-Chicobi (Guyenne) (partie); monsieur Carl Périgny a été élu par acclamation. Il s'agit d'un premier mandat pour monsieur Périgny. À la circonscription 3, (La Morandière, Rochebaucourt, Champneuf, Barraute, La Corne (partie) et Lac-Despinassy), madame Jeanne Grenier est élue sans opposition pour un troisième mandat. La circonscription 4 (Saint-Marc-de Figury, Landrienne, La Corne (partie) et Amos (partie), madame Isabelle Rouillard a été élue par acclamation, elle aussi pour un troisième mandat. Pour les trois principales circonscriptions du secteur Amos, Monsieur Joël Turcotte a été élu sans opposition à la circonscription 6 et monsieur Éric Pomerleau à la circonscription 7, tous deux sont de nouveaux élus scolaires. Finalement, à la circonscription 8, monsieur Marc Désilets a été élu sans opposition pour un second mandat.

### Les dates importantes pour les électeurs

Rappelons les dates importantes pour les électeurs. Premièrement, la période de révision de la liste électorale se tient du 4 au 14 octobre. Pour les renseignements relatifs à la révision, ils recevront un avis à la maison. Ils peuvent aussi consulter l'avis public à ce sujet qui paraîtra dans le Citoyen de l'Harricana de cette semaine ou encore se rendre dans la section élections scolaires 2014 du site Internet de la CSH. Le vote par anticipation se tiendra le 26 octobre de 12 h à 20 h et le jour du scrutin le 2 novembre 2014 de 10 h à 20.

- 30 -

Renseignements  
Johanne Godbout  
Secrétaire générale et conseillère en communication  
(819) 732-6561 poste 2268